Richesse et Fiscalité :
Une appréciation de la fiscalité conditionnée par les
revenus?
Une étude statistique des liens entre position sur l'échelle des revenus et appréhension de la politique fiscale
Réalisée par:
Zakaria Bekkar et Hamdi Belhadj Hassine

# Introduction

La fiscalité est au cœur des outils de politiques économiques à la disposition des États. Elle tire toute sa particularité du fait qu'elle permet à l'État de remplir les trois raisons d'être de l'intervention publique définie à la suite de Richard Musgrave (1959).

Elle permet en premier lieu l'allocation des ressources au sein de l'économie par la collecte de l'impôt et son affectation à l'entretien de l'administration d'État et au financement des biens collectifs tels que l'activité de défense et les infrastructures routières.

La fiscalité est en second lieu un instrument important de la fonction de stabilisation de la conjecture en permettant la conduite de politiques contra-cycliques en relançant l'activité face à une dépression via notamment une baisse de l'imposition.

Enfin la fiscalité est fondamentale dans la fonction de redistribution des revenus au sein de l'économie. C'est en effet par le couple fiscalité et dépenses publiques que l'état tente de modifier la répartition existante des revenus et des patrimoines souvent dans une optique d'équité sous contrainte d'efficacité.

Il existe dès lors un lien intime entre politique fiscale et richesse à la fois au sens macroéconomique (allocation et stabilisation) mais également au sens microéconomique pour les agents de l'économie (redistribution des richesses).

La base de donnée du European Social Survey 2008 nous permet, de par sa construction, d'explorer en priorité des variables exprimant ce lien au niveau microéconomique. En ce sens, nous nous attellerons à comprendre en quoi et <u>comment la position des répondants à l'étude dans la distribution des revenus conditionne leur appréhension du système fiscal de leur pays dans son ensemble</u>.

Dans cette démarche, deux groupes de variables d'intérêts vont se distinguer. Tout d'abord, les variables nous permettant de mettre en évidence l'attitude des répondants face à leur système fiscal (Annexe 1). Il est intéressant de noter que ce sentiment vis-à-vis de la fiscalité s'exprime dans la double dimension l'efficacité économique et de l'équité sociale. Ceci correspond exactement à la matrice dans laquelle vont s'effectuer les décisions de politiques fiscales de l'État.

Le deuxième groupe de variables quant à lui nous permet de circonscrire la position du répondant dans la distribution des revenus (Annexe 2).

Notre travail nécessite donc une bonne connaissance de cette distribution des revenus pour nous permettre de comprendre son lien avec l'orientation du modèle fiscal et donc en filigrane de mettre en évidence le modèle social du pays.

C'est donc tout naturellement que nous mettrons en évidence tout d'abord, dans une première partie, la dynamique jointe du niveau de richesse individuelle et des aspirations dites de « justice sociale » afférentes à la redistribution des richesses au sein de l'économie. Ce faisant nous disposerons d'une bonne connaissance des « préférences » des individus en la matière ce qui nous permettra, en deuxième partie, de circonscrire précisément en quoi le niveau de revenu joue sur l'appréhension de la politique fiscale et plus globalement comment se structure le modèle social français.

## I - Richesse et « Justice sociale redistributionnelle »

Nous entendrons, tout au long de notre étude, par « justice sociale » les aspects afférents aux préférences des individus quant aux modalités de redistribution des richesses au sein de l'économie. À ce titre il est possible de distinguer, à la suite d'Aristote, deux concepts généraux dans lesquels vont venir s'inscrire ces préférences.

Le concept d'abord de justice commutative entend une égalité arithmétique entre les hommes. Ceci se traduira, après redistribution des richesses nécessairement inégalitaire, par une stricte égalité des situations.

Quant à lui, le concept de justice distributive invoque la nécessité d'existence de situations différentes traduisant les mérites respectifs de tout un chacun. Il va de soi que cette idée sous-tend la persistance des inégalités de revenus car justifiées par des compétences et des aptitudes différentes initialement.

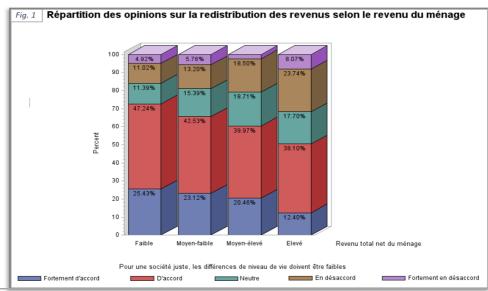
C'est de par cette matrice conceptuelle que nous étudierons, dans un premier temps , les aspirations des individus en terme de justice commutative en explorant le lien entre niveau de richesse des sondés français et leur réponse à la question « Pour une société juste, les différences de niveau de vie doivent être faibles ».

Nous me manquerons pas, en second lieu, de clarifier leurs attentes en terme, cette fois-ci, de justice distributive en examinant le lien entre niveau de richesse et la réponse à la question « Qui des haut ou bas revenus devraient bénéficier des pensions de retraites les plus conséquentes ? »

## A. Richesse et Justice Commutative :

La question « Pour une société juste, les différences de niveau de vie doivent être faibles » traduit clairement , dans les réponses des sondés, leur appréhension de l'idée de justice commutative.

Afin de mettre en exergue l'accointance entre ces préférences normatives et le niveau de revenu, nous avons été amenés à retravailler la nomenclature de la variable qualitative ordonnée « Revenu total net du ménage » en 4 modalités plus explicites pour l'analyse.



La fig.1 montre clairement que la proportion des individus favorables à une redistribution des richesses plus égalitaire (bleu et rouge) diminue avec le revenu du ménage. Inversement, la proportion de ceux qui sont opposés plus d'égalitarisme dans la redistribution des richesses (marron et violet) augmente avec le revenu.

Ce résultat est conforme à l'intuition quant à l'impact potentiel d'un tel type de redistribution. En effet plus les ménages sont aisés et évidemment plus ils auront à perdre dans une réduction des différences de niveaux de vie. Celle-ci sous entendant le transfert d'une partie de leur richesses vers les ménages les plus pauvres, ils auront donc tendance à avoir une réticence croissante envers l'idée de justice commutative.

Il est cependant intéressant de noter que bien que ce résultat étant vrai pour des variations du niveau de richesse, a niveau de revenu donné la population française semble être plutôt favorable à une redistribution plus égalitaire.

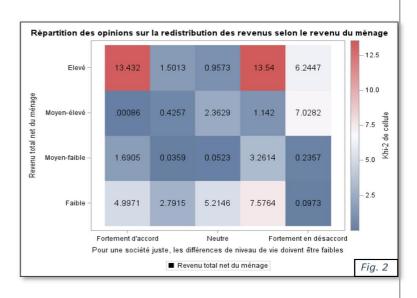
En témoigne le fait que pour même la catégorie la plus aisée, plus de 50% des individus demeurent favorables à ce type de redistribution.

Il ressort au total une dépendance statiquement significative entre niveau de revenu et appétence pour la justice commutative.

Ceci est attesté par la p-valeur du test Khi-2 largement inférieure au seuil 1% (Annexe 3), de même que la valeur du Khi-2 : 72.6 qui est supérieure au seuil à 99% pour 12 degrés de liberté, 26.22.

Afin d'étudier en plus grand détails la contribution de chaque classe et d'évaluer l'homogénéité de la corrélation, il est pertinent d'étudier la contribution au Khi-2 de chaque cellule, dont la Fig. 2 fournit une visualisation.

On constate que une corrélation est n'est pas homogène sur les niveaux des revenus: la contribution de la majorité des cellules est faible par rapport à celles des haut-revenus. Cela révèle en particulier que l'influence des revenus sur l'opinion des individus quant à un plus grand égalitarisme dans la redistribution des richesse est non négligeable pour les plus riches, alors que l'opinion des classes moyenne et pauvre semble beaucoup moins conditionnées par leur niveau de revenu.



Si le résultat concernant les classe aisés est conforme à l'intuition, il est remarquable que la distribution soit asymétrique et que les classe les plus pauvre ne soit pas plus mobilisée ,au moins idéologiquement, contre les inégalités économiques qu'elles subissent. Cette répartition inhomogène de l'influence des revenus sur la vision de l'égalité est confirmée en effectuant un test de Khi-2 excluant les modalités « Revenus moyens-élevés » et « Revenus

élevés », où l'on obtient une p-valeur de 0.2299 qui indique l'indépendance des variables même au seuil 10%.

Ainsi la manière dont les individus appréhendent l'idée de justice commutative semble être marquée par leur position dans la distribution des revenus.

Cette accointance est plus forte pour les individus les plus riches. En effet ils expriment plus clairement leur défiance grandissante quant à plus d'égalité de revenus que les classes les plus pauvres ne pourraient exprimer leurs vœux pour moins d'inégalités.

## B. Richesse et Justice Distributive

La question « Qui des haut ou bas revenus devraient bénéficier des pensions de retraites les plus conséquentes ? » a directement attrait au concept de justice distributive en tant qu'elle sous-tend l'existence de situations différenciés à l'âge de la retraite fondés sur des situations différentes durant la vie active.

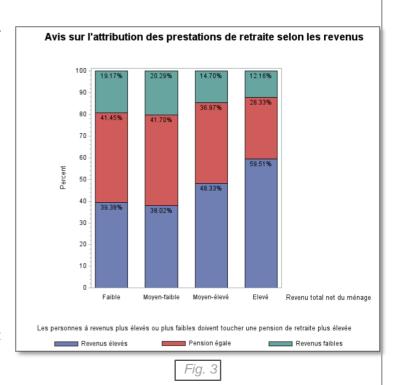
Ainsi il serait possible de suivre le raisonnement selon lequel des hauts revenus durant la vie active étant l'expression d'un haut degré de compétence justifient par l'argument du mérite des pensions de retraite élevées.

En effet leur forte contribution au système social français du fait du règlement de cotisation sociales importante à la fois en part relative du revenu mais également en volume demeure un argument de poids.

La lien entre niveau de revenu et la réponse à cette question est explicité par la Fig. 3 mettant en évidence une certaine dépendance entre acceptation de l'idée de justice distributive et classe de revenu.

En effet, il apparait distinctement que la proportion d'individus favorables à des pensions de retraites maximales pour les revenus élevé croît à mesure que le revenu des sondés augmente passant de environ 40% pour les plus pauvre à 60% environ pour les plus riches.

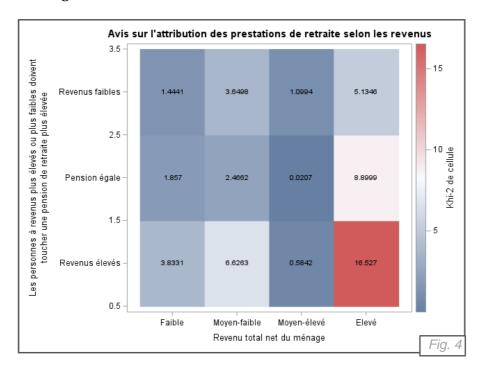
Ce mouvement est concomitant avec la baisse de la proportion d'individus défendant des pensions de retraites maximale pour les plus pauvres passant de 19% pour les plus pauvre des sondés à 12% pour les plus riches.



Cet impact de la variation du niveau de revenu sur la question posée semble être cohérent avec le sens commun. Cependant il est frappant que pour un niveau de richesse donnée quelconque l'acceptation de l'idée que les retraites les plus conséquente devraient être attribuées aux revenus élevés oscille entre environ 38% et 60%. Il apparait dès lors que l'idéal méritocratique est fortement ancrée dans la psyché française. Cet ancrage est tel que

chez les sondés les plus pauvres, les individus pensant que ce sont les gens ayant un revenu élevé qui méritent les pensions les plus élevés sont deux fois plus nombreux que ceux pensant que ce sont les gens aux revenus le plus faible qui sont les plus en droit de disposer d'un retraite importante.

L'analyse des résultats du test du Khi-Deux (Annexe 4) nous permet de fonder statistiquement l'existence de cette relation entre niveau de revenu et opinion quant à la nécessité ou non d'une justice redistributive dans l'attribution des pensions de retraites. En effet la p-valeur étant très proche de 0 la dépendance entre les deux variable étudiée est statistiquement significative même au seuil 1%.



Une analyse plus fine à l'aide du tableau du Khi-Deux (Fig. 4) permet de préciser à la fois la force de cette corrélation ainsi que la contribution particulière de chaque classe de revenu à la dépendance mise en évidence entre les deux variable. On constate globalement une corrélation plutôt d'intensité contenue qui met en exergue la forte contribution des revenus élevés dans la préférence de retraite élèves pour les haut-revenus. Ceci traduit clairement, au-delà du simple paradigme ambient de la méritocratie française, un réel raisonnement économique de la part des ménages aisés. En effet, ils souhaitent retrouver à l'âge de la retraite les fruits de leurs importantes contribution au système social français faites par les taxes et cotisations sociales de leur vie active.

Ainsi globalement, au regard de cette analyse illustrant le cas des retraites, la société française semble avoir une appétence pour la méritocratie. Il est frappant de remarquer que ce sont toujours les classes les plus aisés qui sont consciente de leurs intérêt en tant que classe et qui agissent ne serait-ce qu'idéologiquement dans ce sens. Le lien entre niveau de revenu et réponse à la question « Qui des haut ou bas revenus devraient bénéficier des pensions de retraites les plus conséquentes ? » témoigne encore une fois de cette réalité. En effet, il met en exergue le fait que les plus riches expriment plus clairement et plus fortement dans les réponses leur appétence pour la justice distributive que les plus pauvres ne peuvent exprimés leur potentielle volonté de plus de redistribution à l'âge de la retraite.

## II - Richesse et appréciation de la politique fiscale

Il est temps désormais de distinguer, au sein de cette seconde partie, quelles ont été les préférences des citoyens en matière de « justice sociale redistributionnelle » qui ont été implémentées par la politique fiscales de l'Etat et en quoi le niveau de richesse reste pertinent dans l'appréciation de ces politiques.

Nous nous attellerons à montrer, tout d'abord ,comment la dimension assistancielle de l'Etatprovidence français est jugée selon le spectre du niveau de revenu en analysant les réponses à la question « Les prestations sociales sont-elles faibles pour les gens dans le plus grand besoin ? »

Cet relation est liée directement à la fois aux préférence en terme de justice sociale des citoyens mais également à l'action de l'Etat dans la sphère définie par Beveridge au sein de son rapport concernant la réforme de la Sécurité Sociale Britannique (1944).

Cette sphère de l'Etat Providence se caractérise par :

- l'universalité de la protection sociale par la couverture de toute la population (en priorité des plus fragiles) et de tous les risques ;
- l'uniformité des prestations, fondée sur les besoins des individus et non sur leurs pertes de revenus en cas de survenue d'un risque ;
- l'unité de gestion étatique de l'ensemble de la protection sociale ;
- Un financement basé sur l'impôt.

Dans un second temps, nous tacherons à préciser comment les citoyens français apprécie en particulier l'avant dernière caractéristique du système beveridgien (efficacité de la gestion centralisée par l'état ) selon le prisme encore une fois du niveau de revenu.

### A. <u>Richesse et Etat Providence Beveridgien</u>

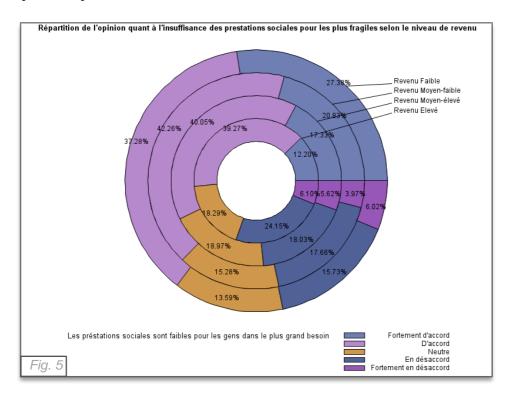
Un des traits saillant de l'Etat Providence Beveridgien est sa structuration autour des besoins des individus les protégeant d'un large palette de risques sociaux et de santé et indifféremment de leur niveau de contribution au système social. Ceci va notamment à l'encontre de l'Etat Providence Bismarckien qui se fonde autour d'une optique assurantielle, limité au domaine du travail, et qui tend à rendre proportionnelles cotisations versées et prestations reçus.

La réponse à la question « Les prestations sociales sont-elles faibles pour les gens dans le plus grand besoin ? » traduit directement l'appréciation des sondés quant à une approche assistancielle du système social dans la droite lignée des principes de énoncés par Beveridge.

Le lien entre la réponse à cette question et la position des individus dans la distribution des revenus est mis par la Fig. 5. Elle permet de constater la concomitance de deux dynamiques. Premièrement, en réunissant les deux modalités exprimant un accord avec la question posée on s'aperçoit que plus les individus sont situés en haut de la distribution des revenus et

moins la proportion d'individu en accord est élevée passant de 65% environ pour les plus pauvre à 53% environ pour les plus riche.

Parallèlement, le désaccord avec l'idée de l'assistance prioritaire et importance aux plus fragile croit avec le niveau de richesse allant de environ 20% pour les plus pauvre à 30% environ pour les plus riches.

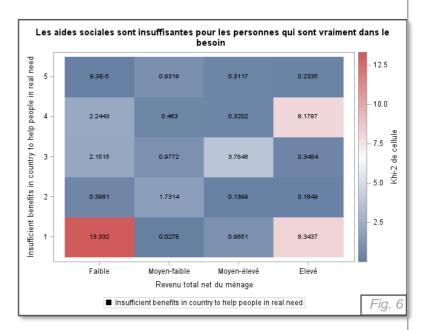


Il est intéressant de constater qu'au-delà de l'impact des variations de revenu sur l'opinion des sondés il semble bien que l'idée que la société et en particulier l'Etat doit en adopter une démarche assistancielle envers les plus démuni est largement partagée. En effet, l'accord reste toujours supérieure à 50% parmi les répondant tout niveau de richesse confondu.

Le lien entre appétence pour le modèle Beveridgien et niveau de revenu reste cependant statistiquement significatif du fait de l'impact des variations de revenus sur la structuration

des opinions par classe de revenu. Ceci est confirmé par la p-valeur issue du test du Khi-Deux très proche de 0 (Annexe 5) validant la corrélation entre ces deux variables même au seuil de 1%.

L'étude de la Fig. 6 éclaire quant à l'intensité de cette relation et à la contribution relative de chaque niveau de revenu à la dépendance avec l'opinion ici exprimée. Il apparait que la corrélation reste plutôt modeste et que celle-ci est en majorité due à la contribution des faibles



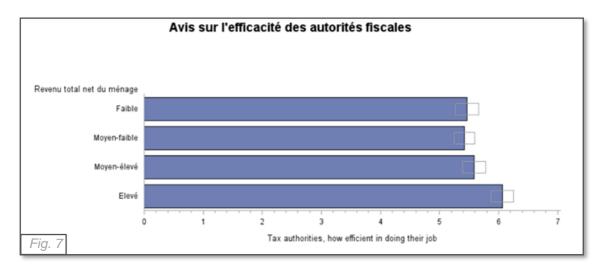
revenus exprimant un fort accord avec l'idée que les plus démuni ne dispose pas d'assez de prestations de soutien émanant de l'Etat.

Ainsi nous pouvons en conclure que l'acceptation du modèle Beveridgien est plutôt large au sein de la population française. De plus il apparait comme évident que ce sont les plus à même de souffrir le désengagement de l'Etat de la sphère assistancielle qui sont les plus critiques de l'action publique en la matière. C'est un constat différent de ce que nous avons pu observer en première partie puisque pour la première fois dans notre étude il semble que les individus les plus pauvres engagent des positions qui sont dans la droite lignée de leur intérêt premiers.

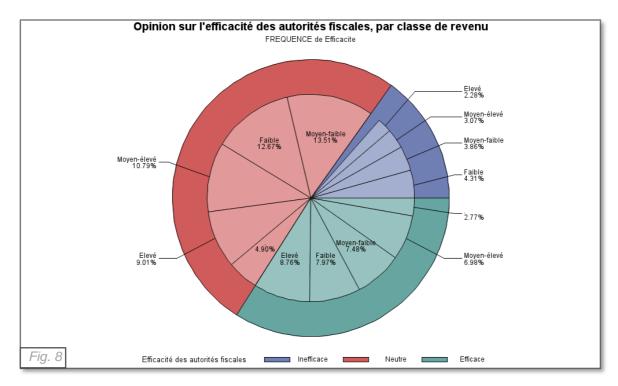
### B. Richesse et Efficacité de la gestion centralisée de la fiscalité par l'Etat

Le modèle de l'Etat Providence français est en réalité une hybridation des approches Bismarckienne et Beveridgienne. Quoi qu'il en soit l'Etat central est à la base de la gestion de la fiscalité tant du point de vue de la perception des impôts/taxes/cotisations que de leur emplois dans les diverses missions des pouvoirs publiques, notamment celles afférentes au social.

La Fig. 7 nous renseigne sur l'opinion des sondés quant à l'efficacité des autorités fiscales dans toutes les dimensions de leurs activités selon leur position dans la distribution des revenus. Ce graphique est construit de manière à illustrer la note moyenne des répondant selon leur niveau de revenus. La note 0 étant l'inefficacité totale et 10 étant l'efficacité absolue. On se rend rapidement compte que tous les individus peu importe leur situation en terme de revenu émettent un opinion moyenne similaire autour de 5.6 points sur 10 à propos de l'efficacité des autorités fiscales. Il apparait également que ce sont en moyenne les plus aisés qui sont le plus satisfaits avec une note moyenne légèrement supérieure à 6.



L'exploration plus fine de la dépendance entre ces variables révèle, de par la Fig. 8, cette sorte de consensus sur l'efficacité des autorités fiscales à travers la distribution des revenus. Ici l'opinion « neutre » (regroupant les notes 4-5-6) est l'opinion majoritaire. De plus, on constate que les individus les plus représentés au sein de ceux exprimant une inefficacité du système fiscal sont ceux issu de la classe de revenu la plus faible. Parallèlement, ce sont les plus aisés qui expriment majoritairement une satisfaction à l'égard de l'action des autorités fiscales.



Au total, les différences d'opinions entre revenus élevés et revenus faibles ne sont pas significatives et permettent de faire apparaître une situation particulière qui n'est pas caractérisée par une bipolarisation des avis et des intérêts mais plutôt par un relatif consensus au sein de la population.

## Conclusion

En définitive, il semble que la relation entre richesse et fiscalité prend ses racines plus profondément qu'elle ne le laisse à penser au sein de idéaux sociétaux des citoyens français.

Nous avons vu comment les notions de justice commutative et distributive s'opposent et se complètent et comment le prisme des différences de revenus au sein de la population articule ces deux notions. Le variation du niveau de richesse a un impact quant aux aspirations en termes de justice sociale des individus allant dans le sens de l'intuition mais il demeure toujours une bonne acceptation globale de ces notions. Un fait marquant reste cependant la prise de conscience idéologique active des classes les plus aisées quant à leurs intérêts et comment les défendre, ce qui n'est pas le cas des classes les plus pauvres

L'appréciation de la politique fiscale dans le cadre du modèle Beveridgien et de son efficacité met en évidence ce même consensus citoyen quant aux caractéristiques assistancielles et profondément sociales du système français mais également de l'efficacité généralement moyenne des autorités fiscales. La nuance cette fois-ci se situe dans le fait que dans le domaine de l'action politique concrète les classes pauvres tendent à exprimer leur position avec plus de vigueur et de force dans l'optique de faire valoir leurs intérêts.

## Annexe

### Annexe 1:

TXEARN: Taxation for higher versus lower earners

EARNPEN Higher or lower earners should get larger old age pensions

SMDFSLV For fair society, differences in standard of living should be small

TXAUTEF Tax authorities, how efficient in doing their job

INSFBEN Insufficient benefits in country to help people in real need

TXADLEQ Tax authorities give special advantages or deal with everyone equally

### Annexe 2:

HINCTNTA: Household's total net income, all sources

### Annexe 3:

Statistique	DDL	Valeur	Prob
Khi-2	12	72.5877	<.0001
Test du rapport de vraisemblance	12	75.2362	<.0001
Khi-2 de Mantel-Haenszel	1	46.4179	<.0001
Coefficient Phi		0.2011	
Coefficient de contingence		0.1971	
V de Cramer		0.1161	

### Annexe 4:

Statistique	DDL	Valeur	Prob
Khi-2	6	52.1423	<.0001
Test du rapport de vraisemblance	6	52.2727	<.0001
Khi-2 de Mantel-Haenszel	1	37.1192	<.0001
Coefficient Phi		0.1725	
Coefficient de contingence		0.1700	
V de Cramer		0.1220	

#### Annexe 5:

Statistique	DDL	Valeur	Prob
Khi-2	12	47.4593	<.0001
Test du rapport de vraisemblance	12	47.7661	<.0001
Khi-2 de Mantel-Haenszel	1	25.4404	<.0001
Coefficient Phi		0.1599	
Coefficient de contingence		0.1579	
V de Cramer		0.0923	

#### Annexe 6: Code SAS

```
/* Copie de la base dans Work */
libname memoire "C:\Mémoire";
data ess;
set memoire.travail;
run:
/* Recodage synthétique des revenus et de l'efficacité des autorités */
data ess;
set ess;
if hinctnta in (1,2,3) then revenu=1;
if hinctnta in (4,5,6) then revenu=2;
if hinctnta in (7,8) then revenu=3;
if hinctnta in (9,10) then revenu=4;
if TXAUTEF in (0,1,2,3) then Efficacite=1;
if TXAUTEF in (4,5,6) then Efficacite=2;
if TXAUTEF in (7,8,9,10) then Efficacite=3;
if hinctnta in (1,2,3) then revenus=1;
if hinctnta in (9,10) then revenus=2;
attrib Revenu label="Revenu total net du ménage";
attrib SMDFSLV label="Pour une société juste, les différences de niveau de
vie doivent être faibles";
attrib EARNPEN label="Les personnes à revenus plus élevés ou plus faibles
doivent toucher une pension de retraite plus élevée";
attrib Efficacite label="Efficacité des autorités fiscales";
/* Définition de formats clarifiant les modalités des variables */
Proc format;
value SMDFSLV
1 = "Fortement d'accord"
2 = "D'accord"
3 = "Neutre"
4 = "En désaccord"
5 = "Fortement en désaccord";
run:
Proc format;
value EARNPEN
1 = "Revenus élevés"
2 = "Pension égale"
3 = "Revenus faibles";
run;
```

```
Proc format;
value Efficacite
1 = "Inefficace"
2 = "Neutre"
3 = "Efficace";
run:
Proc format;
value Revenu /* Version à 4 modalités */
1 = "Faible"
2 = "Moyen-faible"
3 = "Moyen-élevé"
4 = "Elevé";
run:
Proc format;
value Revenus /* Version à 2 modalités */
1 = "Faible"
2 = "Elevé";
run;
Proc format;
value TXEARN
1 = "Payer la même pourcentage des revenus en taxes"
2 = "Les personnes à hauts revenus paient un pourcentage plus élevés en
taxes"
3 = "Payer le même montant de taxes";
Proc format;
value INSFBEN
1 = "Fortement d'accord"
2 = "D'accord"
3 = "Neutre"
4 = "En désaccord"
5 = "Fortement en désaccord";
run;
/* Création d'une variable pspwght1 pour contourner la pondération 'freq=' de
gchart qui tronque la variable de pondération en un entier */
data ess;
set ess;
pspwght1=pspwght*1000;
run;
/* Représentation graphique des pourcentages de colonne de la variable
SMDFSLV par classe de revenus */
proc gchart data=ess;
goptions reset=all xpixels=1000;
title "Répartition des opinions sur la redistribution des revenus selon le
revenu du ménage";
axis1 label=none value=none;
axis2 label=(angle=90 'Percent');
vbar3d Revenu / discrete subgroup=SMDFSLV freq=pspwght1
       group=Revenu g100 nozero
       type=percent
       inside=percent
       width=7
       gaxis=axis1 raxis=axis2
       Midpoints = 1 to 4 by 1;
WHERE (SMDFSLV ne 8) and (revenu ne .);
```

```
format SMDFSLV SMDFSLV.
Revenu Revenu.;
run;
quit;
/* Représentation graphique des pourcentages de colonne de la variable
EARNPEN par classe de revenus */
proc gchart data=ess;
goptions reset=all xpixels=1000;
Title "Avis sur l'attribution des prestations de retraite selon les revenus";
axis1 label=none value=none;
axis2 label=(angle=90 'Percent');
vbar Revenu / discrete subgroup=EARNPEN freq=pspwght1
       group=Revenu g100 nozero
       type=percent
       inside=percent
       width=7
       gaxis=axis1 raxis=axis2
       Midpoints = 1 to 4 by 1;
WHERE (EARNPEN in (1,2,3)) and (revenu ne .);
format EARNPEN EARNPEN.
Revenu Revenu.;
run:
quit;
/* Représentation graphique des pourcentages de colonne de la variable
Efficacite par classe de revenus */
proc gchart data=ess;
Title "Avis sur l'efficacité des autorités fiscales";
goptions reset=all xpixels=1000;
axis1 label=none value=none;
axis2 label=(angle=90 'Percent');
vbar Revenu / discrete subgroup=Efficacite freq=pspwght1
       group=Revenu g100 nozero
       type=percent
       inside=percent
       width=7
       gaxis=axis1 raxis=axis2
       Midpoints = 1 to 4 by 1;
WHERE (Efficacite ne .) and (revenu ne .);
format Efficacite Efficacite.
Revenu Revenu.;
run;
quit;
proc gchart data=ess;
goptions reset=all xpixels=1000;
Title "Les aides sociales sont insuffisantes pour les personnes qui sont
vraiment dans le besoin";
axis1 label=none value=none;
axis2 label=(angle=90 'Percent');
vbar Revenu / discrete subgroup=INSFBEN freq=pspwght1
       group=Revenu g100 nozero
       type=percent
       inside=percent
       width=7
       gaxis=axis1 raxis=axis2
       Midpoints = 1 to 4 by 1;
WHERE (INSFBEN not in (7,8,9)) and (revenu ne .);
format
Revenu Revenu.;
```

```
run;
quit;
/* Analyse bivariée (Khi-2) entre revenus et les différentes variables et
sauvegarde */
ods RTF file = "C:\Mémoire\memoire.rtf";
proc freq data=ess;
tables SMDFSLV*Revenu /NOROW NOPERCENT NOFREQ CELLCHI2 CHISQ;
WHERE (TXAUTEF ne 8) and (Revenu ne .);
run:
proc freq data=ess;
tables EARNPEN*Revenu /NOROW NOPERCENT NOFREQ CELLCHI2 CHISQ;
WHERE (EARNPEN in (1,2,3) and (Revenu ne .);
run;
proc freq data=ess;
tables INSFBEN*Revenu /NOROW NOPERCENT NOFREQ CELLCHI2 CHISQ;
WHERE (INSFBEN not in (7,8,9)) and (Revenu ne .);
run;
proc freq data=ess;
tables TXAUTEF*Revenu /NOROW NOPERCENT NOFREQ CELLCHI2 CHISQ;
WHERE (TXAUTEF not in (77,88,99)) and (Revenu ne .);
run;
ods RTF close;
/* Représentation d'un double diagramme en bâtons sur l'opinion sur la
fiscalité selon les revenus */
/* Etape 1: Calcul des fréquences */
proc freq data=ess;
tables TXEARN*Revenus;
WHERE (TXEARN in (1,2,3)) and (revenus in (1,2));
ODS OUTPUT crossTabFreqs=txearntable; /* Sauvegarde des résultats dans la
table chi2 */
weight pspwght;
run;
/* Etape 2: Inversion de signe pour l'une des 2 catégories */
DATA txearntable;
  SET txearntable;
if revenus=1 then ColPercent=-ColPercent;
RUN ;
/* Etape 3: Préparation des annotations */
data annobars;
   length function color $8 text $3;
  retain xsys ysys '2' when 'a';
   set txearntable;
  function='label';
  midpoint=TXEARN;
   x=ColPercent;
   position='>';
   text=ColPercent;
   output;
run;
/* Etape 4: Représentation graphique */
```

```
PROC GCHART DATA = txearntable ;
  HBAR TXEARN / DISCRETE NOSTAT SUMVAR = ColPercent TYPE = SUM SUBGROUP =
Revenus anotate=annobars;
  WHERE (TXEARN not in (4,7,8,9,.)) and (revenus ne.);
  title "Taxation des contribuables selon leurs revenus";
  format Revenus Revenus. TXEARN TXEARN.;
RUN ; QUIT ;
/* Diagramme en bâtons des moyennes de l'efficacité des autorités par classe
de revenu */
proc gchart data=ess;
   hbar Revenu / type=mean
              freqlabel='Revenu'
              meanlabel='Efficacité des autorités fiscales'
              sumvar=TXAUTEF
              errorbar=bars
              noframe
              clm=95
              midpoints = (1 2 3 4)
              coutline=black;
where (TXAUTEF not in (77,88,99)) and (Revenu ne .);
format Revenu Revenu.;
run:
quit;
/* Représentation en Heatmap des Khi-2 de cellule de SMDFSLV */
/* Etape 1: Calcul des Khi-2 de cellule */
proc freq data=ess;
tables SMDFSLV*Revenu /NOROW NOPERCENT NOFREQ CELLCHI2 CHISQ;
WHERE (SMDFSLV ne 8) and (revenu ne .);
ODS OUTPUT crossTabFreqs=chi2; /* Sauvegarde des résultats dans la table
chi2 */
weight pspwght;
run;
/* Etape 2 : Représentation graphique */
proc sgplot data=chi2;
title "Répartition des opinions sur la redistribution des revenus selon le
revenu du ménage";
heatmapparm y=Revenu x=SMDFSLV colorresponse=CellChiSquare;
text y=Revenu x=SMDFSLV text=CellChiSquare / textattrs=(size=11pt);
WHERE (SMDFSLV NE 8) and (revenu ne .);
format SMDFSLV SMDFSLV.
Revenu Revenu.;
run;
/* Représentation en Heatmap des Khi-2 de cellule de EARNPEN */
/* Etape 1: Calcul des Khi-2 de cellule */
proc freq data=ess;
tables EARNPEN*Revenu /NOROW NOPERCENT NOFREQ CELLCHI2 CHISQ;
WHERE (EARNPEN in (1,2,3)) and (revenu ne .);
ODS OUTPUT crossTabFreqs=EarnpenHeatmap;
                                           /* Sauvegarde des résultats dans
la table chi2 */
weight pspwght;
run;
/* Etape 2 : Représentation graphique */
proc sgplot data=EarnpenHeatmap;
title "Avis sur l'attribution des prestations de retraite selon les revenus";
heatmapparm y=EARNPEN x=Revenu colorresponse=CellChiSquare;
```

```
text y=EARNPEN x=Revenu text=CellChiSquare;
WHERE (EARNPEN in (1,2,3)) and (revenu ne .);
format EARNPEN EARNPEN.
Revenu Revenu.;
run;
/* Représentation en Donut Chart groupés selon les modalités de INSFBEN */
title " Répartition de l'opinion quant à l'insuffisance des prestations
sociales pour les plus fragiles selon le niveau de revenu";
proc gchart data=ess;
donut INSFBEN /
subgroup=revenu
donutpct=30
percent = inside
noheading;
WHERE (INSFBEN not in (7,8,9)) and (revenu ne .);
format revenu Revenu.
INSFBEN INSFBEN.;
run;
quit;
/* Représentation d'un double diagramme circulaire sur l'avis sur
l'efficacité des autorités fiscales, par classe de revenu */
goptions reset=all border;
proc gchart data=ess;
pie Efficacite / detail=Revenu
detail_percent=best
detail_value=none
detail_slice=best
detail_threshold=2
legend
Midpoints = 1 to 10 by 1;
format Revenu Revenu.
Efficacite Efficacite.;
Title "Opinion sur l'efficacité des autorités fiscales, par classe de
revenu";
run;
quit;
```

# Bibliographie

- Stefan Svallfors et al., "Welfare attitudes in a changing Europe: Module template with background information, survey questions to be used in ESS Round 4", European Social Survey, 2008
- Vincent Bourdeau et al., "Richesse, égalité, fiscalité : de la justice sociale à la transformation de nos modes de vie. Table ronde avec Vincent Drezet" : Mouvements 2010/4 (n° 64), p. 107–128. DOI 10.3917/mouv.064.0107
- Annette Alstadsæter, Niels Johannesen and Gabriel Zucman. "Tax Evasion and Inequality": NBER Working Paper 23772, 2017
- Thanry Jean-Philippe. "Revenus des ménages et richesse fiscal: contrastes urbainsruraux et lecture communale", Insee Lorraine, 2007
- B. Palier, "Les caractéristiques de l'État-providence en France", Cahiers français n° 358, 2010.